

FORMATION



CERTIFICAT ASSISTANT PROFESSEUR

Session 2024 - 2025



- **PRÉREQUIS DE FORMATION :** Être au moins minime + ceinture bleue + licenciée à la FFJDA pour l'année en cours.
- **VOLUME HORAIRES :** 30 heures de formation + 50h de stage pédagogique.
- **COÛT :** 120€.

EN QUOI CONSISTE CE CERTIFICAT ?

Le **Certificat d'Assistant Professeur** est une qualification fédérale délivrée par les ligues. Il permet à son titulaire d'assister les cours avec une réelle efficacité pédagogique. Il est sous l'autorité fonctionnelle de son enseignant (qui est son tuteur). Cette qualification ne permet pas d'exercer en autonomie pédagogique, ni même de délivrer de grade.



Les exigences à l'entrée en Formation.

Pour accéder à la formation, il est nécessaire de :

- Être présenté par le président & professeur du club où vous êtes licencié.
- Être au moins minime et ceinture bleue.
- Être licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours.
- Fournir le dossier d'inscription complet.

La Formation.

La formation est composée de :

- 5 jours de formation théorique, pédagogique et pratique en présentiel (au total : 30h)
 - 2 journées au sein d'un stage de Comité/ Bassin (vacances d'octobre & février)
 - 3 journées au sein d'un stage de la Ligue (vacances d'avril)
- Stage pédagogique de 50h en club tout au long de la saison sous la responsabilité du professeur du club d'appartenance.
- Bilan final (entretien pédagogique + démonstration technique)

Lors de la formation, vous étudierez le public éveil et 6-11 ans les règles de vie au dojo, la posture à adopter et l'intervention de l'assistant professeur, le vocabulaire judo, la notion d'arbitrage et de commission, le déroulement d'une séance et la pédagogie de la découverte.

Le coût.

50€ de frais pédagogiques

70€ hébergement (stage ligue)

Où déposer sa candidature ?

Inscription via le Formulaire d'inscription au CAP

Disponible sur le site de la ligue : centre-val-de-loire-judo.ffjudo.com